



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

Compte-rendu affiché le : 8 octobre 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 12 octobre 2021

N° 21-09-08

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> octobre 2021

**OBJET :**  
Décisions du Maire –  
Information du Conseil  
municipal

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour  
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Gilles GRANGIER - Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Solange MORERE à Philippe DENIS – Mireille PAULET à Geneviève NIGAY.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-214202228-20211007-21-09-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2021  
Affichage : 08/10/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

**DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n° 2021-99 – Convention de mise à disposition gratuite d'un terrain communal à l'association WOODSPOT, pour la durée du mandat
- Décision n° 2021-100 – Bail de chasse signé avec l'Association de Chasse de la Patillionnière – Location à titre gratuit du droit de chasse sur les parcelles 0B239 – 237 – 247 – 1314 et 1320, pour la durée du mandat.
- Décision n° 2021-101 – Convention pluriannuelle entre la clinique vétérinaire de Saint-Galmier et la commune pour l'organisation de la surveillance sanitaire de la Foire de la Sainte-Catherine – de septembre 2021 à juin 2026.
- Décision n° 2021-102 – Convention d'honoraires de CJA PUBLIC pour la défense des intérêts de la commune dans l'affaire SAINT-GALMIER-CREADOME C/ FLORIACH en Cour d'Appel Administrative.
- Décision n° 2021-103 - Modification de la régie de recettes pour l'encaissement du produit de la location de salles municipales – Adjonction du produit de location du matériel municipal aux baldomériens.
- Décision n° 2021-104 – Convention de prêt aux associations baldomériennes ou location aux particuliers résidant sur la commune de matériel communal (chapiteaux-tables-bancs-chaises).

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 12 octobre 2021.

LE MAIRE,  
Philippe DENIS.

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-GALMIER' at the top, a central emblem, and the number '42330' at the bottom.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211007-21-09-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2021

Affichage : 08/10/2021